

COMMUNE DE SAINT RABIER

Département de la Dordogne

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 MARS 2017

SÉANCE ORDINAIRE 20 h 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 14
Présents : 12 - Votants : 14

Date de convocation : 22 février 2017

Le trois mars deux mil dix-sept : le Conseil Municipal de la Commune de Saint Rabier s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur GUARISE Jean-Claude, Maire.

Présents : Mrs GUARISE – HYVOZ – GAILLARD – CHEVAL Jean-Claude - URBAIN – DELPY - Mmes CHEVAL Martine – LACHAUD - MIRA - BERBESSON – DOLLE - CHATEAURET -

Excusé(s) : Mrs AUMETTRE (pouvoir à Mr DELPY) - CHEDEVILLE (pouvoir à Mr HYVOZ) –

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Mme BERBESSON Sandrine

AU COURS DE LA SEANCE LE CONSEIL MUNICIPAL PAR DELIBERATION, à l'unanimité :

N° 01 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 16 décembre 2016

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.
14 voix pour , 0 abstentions, 0 voix contre

N° 02 – A ATTRIBUE une subvention de 2 000 € à l'association Solidarité Jeunesses. 14 voix pour

N° 03 – A ATTRIBUE une subvention au Collège Giraut de Borneil pour financer une partie du coût d'un voyage scolaire à Rome pour un enfant de la commune.
14 voix pour

N° 04– A MODIFIE le temps de travail hebdomadaire de l'agent recruté en contrat CAE de 24 h à 35 h et a décidé la création d'un poste dans le cadre du dispositif « emplois d'avenir » de 30 heures hebdomadaires. 14 voix pour

N°05 – A DECIDE le maintien du fonctionnement actuel des cloches de l'église.
14 voix pour

N° 06 - A DECIDE la prise en charge des frais d'hébergement dans le gîte municipal, des jeunes recrutés en service civique par l'association solidarité Jeunesses. 14 voix pour

N° 07 - A DECIDE de restituer partiellement la caution du logement des écoles à Madame FONTAINE Béatrice. La somme retenue sera affectée au paiement d'une facture d'entretien de la chaudière. 14 voix pour

N° 08 – A APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal du budget communal pour l'exercice 2016, **A VOTE** le Compte Administratif 2016 du budget communal et **constate** les identités de valeurs avec le compte de gestion du trésorier.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 2
Le Maire s'est retiré de la salle lors du vote

N° 09 – A APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal du budget annexe assainissement pour l'exercice 2016, **A VOTE** le Compte

Administratif 2016 du budget annexe assainissement et **constate** les identités de valeurs avec le compte de gestion du trésorier.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 2

Le Maire s'est retiré de la salle lors du vote

N° 10 – A APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal du budget annexe multiple rural pour l'exercice 2016, **A VOTE** à l'unanimité le Compte Administratif 2016 du budget annexe multiple rural et **constate** les identités de valeurs avec le compte de gestion du trésorier.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire s'est retiré de la salle lors du vote

N° 11 – A APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal du budget annexe transport scolaire pour l'exercice 2016, **A VOTE** à l'unanimité le Compte Administratif 2016 du budget annexe transport scolaire et **constate** les identités de valeurs avec le compte de gestion du trésorier.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire s'est retiré de la salle lors du vote

N° 12 – A DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation du budget principal de l'exercice 2016 comme suit :

* Couverture du besoin de financement de l'investissement : 0 €

(1068 au BP 2017) : 0 €

* Restes sur excédents de fonctionnement : 101 237,99 €

à reporter au BP 2017 sur ligne 002

N° 13 – A DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation du budget annexe assainissement de l'exercice 2016 comme suit :

* Couverture du besoin de financement de l'investissement : 1 251,50 €

(1068 au BP 2017)

* Restes sur excédents de fonctionnement : 34 555,12 €

à reporter au BP 2017 sur ligne 002

N° 14 – A DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation du budget annexe multiple rural de l'exercice 2016 comme suit :

* Couverture du besoin de financement de l'investissement : 1 750,00 €

(1068 au BP 2017)

* Restes sur excédents de fonctionnement : 16 028,55 €

à reporter au BP 2017 sur ligne 002

N° 15 – A DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation du budget annexe transport scolaire de l'exercice 2016 comme suit :

* Couverture du besoin de financement de l'investissement : 0 €

(1068 au BP 2017)

* Restes sur excédents de fonctionnement : - 14 €

à reporter au BP 2017 sur ligne 002

N° 16 – A AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater certaines dépenses d'investissement 2017 avant le vote du budget :

* chapitre 20, compte 2041512 : 407,67 €

* chapitre 21, compte 21533/201501 : 15 227,61 €

N°17 – A ADHERE au service Energies du SDE 24, service destiné à accompagner les communes dans leurs démarches de maîtrise des consommations énergétiques et de réduction des gaz à effet de serre, et **autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

DIVERS :

Fait en Mairie, le 06 mars 2017